



COMMUNIQUE DE PRESSE

En partenariat avec Action Logement, la Caisse des Dépôts signe des conventions de « Prêt haut de bilan » avec 5 bailleurs sociaux de la Ville de Paris

Paris, le 27 février 2017 – Marianne Louradour, directrice régionale Île-de-France de la Caisse des Dépôts, a signé des conventions avec cinq bailleurs sociaux de la Ville de Paris afin de favoriser l'accélération de leurs opérations de rénovation de patrimoine et la création de nouveaux logements sociaux à Paris, dans le cadre du dispositif de prêt haut de bilan. Étaient signataires Paris Habitat, représenté par Roger Madec, président, et Stéphane Dauphin, directeur Général, la RIVP, représentée par Frédérique Calandra, présidente, et Serge Contat, directeur général, ELOGIE-SIEMP, représentée par Danièle Premel, présidente, et Valérie De Brem, directrice générale, Habitat Social Français, représentée par Damien Vanlaer, directeur général et la SAS Lerichemont, représentée par Laurent Vuidel, président. Action Logement, partenaire de l'opération, était représentée par Leïla Djarmouni, préfiguratrice de la délégation régionale Île-de-France d'Action Logement Services.

Cette signature a été réalisée en présence de Yannick Imbert, préfet, secrétaire général pour les affaires régionales à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, de Julien Bargeton, adjoint à la maire chargé des finances, des sociétés d'économie mixte, des marchés publics et des concessions, de Ian Brossat, adjoint à la maire chargé du logement et de l'hébergement d'urgence.

Les opérateurs de la Ville de Paris représentent plus de 220 000 logements et produisent 7 000 logements agréés par an.

Objectif : 6 500 logements rénovés et 1 300 construits

La signature de 92 M€ de prêts haut de bilan bonifiés entre ces bailleurs sociaux et la Caisse des Dépôts va permettre la réhabilitation thermique de 6 500 logements et la production de 1 300 logements neufs supplémentaires pour la période 2016-2018. Cette accélération est une contribution forte à la mise en œuvre du Plan Climat Energie territorial de la Ville de Paris et à l'atteinte de 30 % de logements sociaux à l'horizon 2030.

Un dispositif financier innovant

Pour rappel, le « prêt de haut de bilan bonifié » est un dispositif financier innovant destiné aux bailleurs sociaux qui souhaitent accélérer leurs investissements dans le cadre d'une stratégie patrimoniale ambitieuse. Le dispositif offre aux opérateurs un prêt sur fonds d'épargne exceptionnel à 0 % grâce à une bonification de taux apporté à parité sur les fonds propres de la Caisse des Dépôts et d'Action Logement. Les financements prennent la forme de prêts accordés par la Caisse des Dépôts sur fonds d'épargne : il s'agit de prêts de très long terme – 30 à 40 ans –, avec, pendant 20 ans, un taux d'intérêt à 0 % et un différé d'amortissement.

À propos de Action Logement

Depuis plus de 60 ans, Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés. La mission fondatrice d'Action Logement, acteur de référence du logement social en France, est de faciliter le logement pour favoriser l'emploi. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses équipes mènent, sur le terrain, deux missions principales. Tout d'abord, construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Action Logement compte aujourd'hui un patrimoine de 950 000 logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

www.actionlogement.fr

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique et sociale.

www.caissedesdepots.fr

Contacts presse

Action Logement

Grayling France : Marie-France BERGAMO : 01.55.30.70.77 – Aude VAYRE : 01.55.30.70.81 –
actionlogement@grayling.com – **Action Logement** : communication@actionlogement.fr

 **@ActionLogement**

Groupe Caisse des Dépôts

Marianne Louradour – 01 49 55 68 10 – marianne.louradour@caissedesdepots.fr

Arnaud de Cambiaire – 01 49 55 68 72 – arnaud.decambiaire@caissedesdepots.fr

 **@CaissedesDepots**